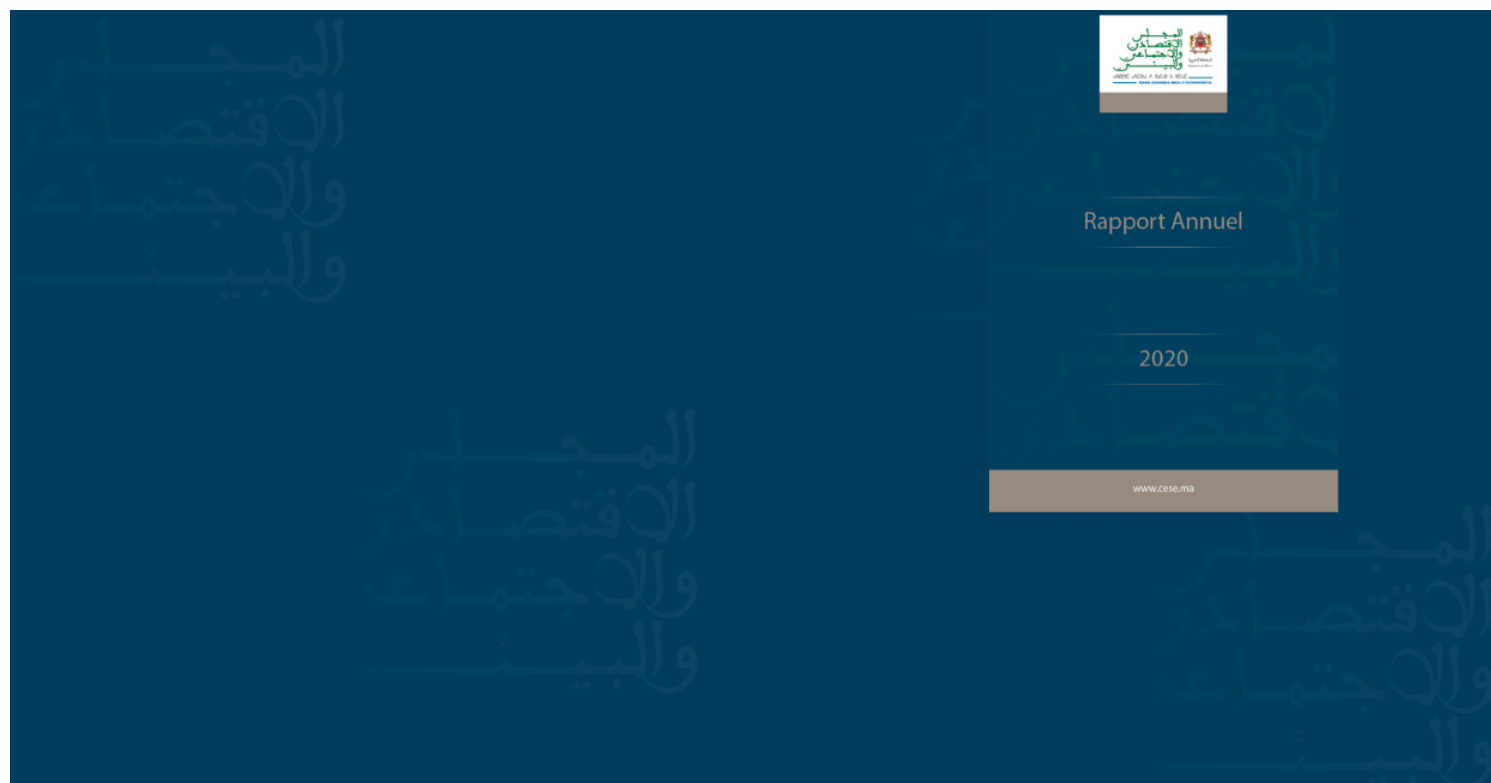


# LE CESE APPELLE À INSTAURER UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DANS LES ZONES DE CULTURE DU CANNABIS

*Posted on octobre 18, 2021*



# LE CESE APPELLE À INSTAURER UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DANS LES ZONES DE CULTURE DU CANNABIS



[Consulter le rapport](#)

Le Conseil Economique Social et Environnemental a consacré le focus de son rapport annuel au titre de l'année 2020 à l'examen de la situation économique, sociale et environnementale dans les zones de culture du cannabis.

Fruit d'un processus d'écoute et de consultation d'acteurs institutionnels, d'experts, d'élus locaux, d'associations, de réseaux de citoyens vivant dans les zones concernées par la culture du cannabis (focus-groupe) ainsi qu'un échantillon représentatif de la population marocaine (sondage), **ce focus vise à susciter une prise de conscience nationale sur la nécessité de changer la situation des zones de culture du cannabis**, qui se caractérise par un préjudice aussi bien économique, social qu'environnemental.

## Comment les marocain(e)s perçoivent la culture du cannabis

En vue de mieux comprendre les perceptions des citoyen(ne)s concernant la culture du cannabis, les voies de développement des zones concernées par cette culture, ainsi que les inflexions à opérer pour sortir de la situation actuelle, le CESE a réalisé un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population marocaine de 1054 personnes âgées de 18 à 69 ans.

Les résultats de cette consultation ont été pris en compte dans l'élaboration du diagnostic qui ont sous-tendu la vision du CESE ainsi que les recommandations. Les points saillants de ce sondage sont présentés ci-après :

- 59% ont lu, vu ou entendu des informations sur le cannabis récemment, principalement sur sa réglementation (62%) et son utilisation à des fins médicinales (43%).
- 94% des personnes sondées s'accordent sur le caractère historique de la culture du cannabis au Maroc. Elles sont à 91% à penser qu'elle constitue la seule source de revenus pour les familles de certains territoires, et contribue à la création d'emplois et 86% au développement économique.
- Pour ce qui est des territoires de culture de cannabis, la zone de Ketama est la plus citée (65%), suivie de Chefchaouen et sa région (17%) puis de la région d'El Hoceima (15%).
  - 47% des sondés pensent que la culture du cannabis contribue à la dégradation de l'environnement et 77% considèrent que la consommation du cannabis impacte négativement la santé.
- 79% des sondés pensent que la culture du cannabis devrait être permise, sur autorisation spéciale. 64% des personnes interrogées pensent que l'autorisation doit concerner exclusivement les régions historiquement cultivées et 58% les habitants des régions où elle est historiquement cultivée uniquement.
- Le principal moyen perçu de développement socioéconomique des territoires de culture du cannabis est, selon 61% des sondés, l'investissement public dans les infrastructures (routes, hôpitaux, écoles...).
- Plus de 80% pensent que la légalisation du cannabis (à usage thérapeutique, cosmétique ou industriel) aura un impact positif sur les aspects économiques, notamment en ce qui concerne l'export de produits médicaux, la création d'emplois dans les territoires concernés et l'économie du Maroc en général.
  - Afin d'aider les agriculteurs dans les territoires de culture du cannabis, les personnes interrogées citent en 1er lieu l'octroi de subventions et d'aides au financement (51%), ou encore la formation des agriculteurs dans le domaine agricole (29%) et la création de coopératives agricoles (29%).
- Au classement des intentions d'utilisation des produits à base de cannabis, des différences d'appréciation sont observées selon l'usage proposé : produits thérapeutiques (83%) ; produits cosmétiques (74%) ; emballages et papier (61%) ; produits textiles (58%) ; matériaux de construction (52%) ; compléments alimentaires (42%).

## **Pour une approche alternative globale de la question**

Le Conseil Economique Social et Environnemental appelle à concevoir et mettre en œuvre une stratégie intégrée de développement économique, social et environnemental dans les zones de culture du cannabis, incluant les cultivateurs locaux et les associant aux divers usages licites de la plante et à sa transformation industrielle.

Cette stratégie devrait porter un modèle social vertueux, un système de production agroalimentaire optimisé, innovant et durable, un type d'économie régulée sans entraves et une insertion favorable pour le Maroc dans un marché international licite en développement permanent.

Pour ce faire, le CESE propose, entre autres, de :

1. Apaiser le climat social en vue de tourner la page des poursuites judiciaires à l'encontre des cultivateurs et leurs familles. Des mécanismes de concertation entre l'État, les collectivités territoriales et la société civile dans la région devraient être mis en place, afin de construire, ensemble, un avenir de développement et de progrès au bénéfice de tous ;
2. Concevoir et mettre en œuvre un programme d'urgence de développement d'infrastructures routières et de petits ouvrages d'art dans le but de désenclaver les zones de culture du cannabis et de faciliter le développement de l'activité économique. Ce désenclavement des zones rurales, comprend foncièrement l'accès aux services sociaux de base, d'éducation, de formation professionnelle et de santé. Il en

est de même pour les réseaux de télécommunication qu'il importe de mettre à niveau afin de permettre le désenclavement numérique de ces zones ;

3. Concevoir et mettre en œuvre un programme spécial de développement d'activités économiques et sociales génératrices de revenus et d'emplois afin de réduire les causes de tensions sociales et diversifier les sources de revenus de la population, fortement focalisées sur le cannabis ;
  4. Construire une filière intégrée du cannabis thérapeutique et industriel en valorisant, à l'échelle locale, le cannabis par un développement conjoint de la production et de la transformation de la plante avec, d'une part, les agriculteurs/producteurs de la plante qui pourront procéder à certaines transformations de la plante et vente de produits dérivés et, d'autre part, des industries transformatrices et extractrices, capables d'aller jusqu'à la composition pharmaceutique ou à tout autre produit à haute valeur ajoutée.
5. prévoir des incitations spécifiques pour attirer les investissements et le savoir-faire national et international vers la région, dans les activités de transformation du cannabis ;
6. Veiller à la préservation de l'environnement notamment en termes d'économie des ressources hydriques, de protection des espaces boisés et des sols ;
  7. Développer une économie nationale du cannabis ouverte sur les savoir-faire technologiques et les débouchés nécessaires à une production importante. Cela suppose aussi qu'une recherche scientifique marocaine orientée vers la plante et sa transformation devrait constituer un pilier important de cette économie ;
8. Favoriser l'organisation des cultivateurs dans des coopératives afin de faciliter la mise en place et l'obtention de droits exclusifs pour les zones de culture, les variétés ou les produits issus de cette agriculture ;
9. Adosser la filière à la recherche et à l'innovation pour créer des produits novateurs en tirant parti des caractéristiques du cannabis marocain, et mettre en place un mécanisme de coordination, de suivi et de promotion de la recherche et de l'innovation pour la transformation du cannabis.

[Consulter le rapport](#)